

résentation du cabinet FIDUCIEL

FIDUCIEL est une société d'expertise comptable.

Le cabinet FIDUCIEL, composé d'un expert comptable, d'un chef de groupe, de sept chefs de mission, de trois collaborateurs -paie et de deux assistants, traite actuellement quatre cents dossiers clients.

60% des dossiers relève du régime du réel normal et 40% du régime du réel simplifié en matière de TVA.

L'expert comptable et un des chefs de mission se partagent la charge de superviseur et ont accès à tous les dossiers clients.

Chaque chef de mission, aidé par un assistant partagé, a sous sa responsabilité une cinquantaine de dossiers. Chacun dispose d'un poste informatique installé en réseau, se connecte grâce à un mot de passe et a accès :

- à ses dossiers clients ;
- à sa messagerie professionnelle
- au logiciel SAGE comprenant les modules facturation comptabilité, paie et immobilisations
- à la suite bureautique open office
- à l'actualité comptable, juridique, fiscale et sociale via l'intranet du cabinet
- à internet.

Les experts comptables et chefs de mission ont envers leurs clients un devoir d'information et de conseils limité aux champs d'intervention professionnelle définis dans la lettre de mission :

- une obligation d'information (ils doivent éclairer leur client en **portant à sa connaissance les obligations légales et réglementaires** générées par le fonctionnement de son activité, également lui communiquer toutes les **informations pouvant concerner sa situation** (comptables, fiscales, juridiques, sociales) et enfin étudier les opportunités et chercher d'éventuelles solutions alternatives.
- un devoir d'alerte, **lorsque le client commet une action pouvant lui porter préjudice** (la communication de l'information par l'expert-comptable ne suffit pas, il faut également en préciser le sens -conséquences d'un non respect d'obligations, conséquence de retards dans les délais...).
- un comportement engagé (ils effectuent des actes en étant capable d'inciter le client à entreprendre des mesures conformes à son intérêt. Dans le cas contraire, ils formuleront des réserves)
- un comportement diligent (ils **refuseront toute complaisance vis-à-vis de leur client et conserveront leur indépendance**; dans le cas contraire, ils seront amenés à prendre les décisions qui s'imposent : abstention, suspension des travaux ou encore rupture de la mission).

Une lettre de mission récapitule les obligations respectives du client et du cabinet et fixe le montant des honoraires. En fonction de la taille de l'organisation, les missions présentées dans cette lettre varient ; elles ciblent :

- la tenue courante de la comptabilité jusqu' à l'arrêté des comptes pour les petites entités
- la révision comptable, la production, le contrôle et l'analyse de l'information financière et la surveillance des comptes pour les organisations plus importantes
- la gestion sociale
- la gestion de prévisionnels d'activité et situations intermédiaires (demande de prêts bancaires)
- des missions de conseils
- ...

Les fonctions des collaborateurs au sein du cabinet FIDUCIEL :

Le chef de mission assure :

- la révision des comptes
- l'établissement des bilans, liasses fiscales et plaquettes
- le suivi des tableaux de bord et le prévisionnel
- l'établissement des différentes déclarations fiscales et sociales entre autre sur la taxe sur la valeur ajoutée, l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés, les éléments de la Contribution Economique Territoriale...

L'assistant comptable, sous la responsabilité d'un ou de chefs de mission, exécute les travaux suivants :

- la saisie des pièces comptables
- les rapprochements bancaires
- la pré-révision des dossiers
- l'élaboration des déclarations fiscales

Il peut être amené à contacter le client pour un complément d'informations.

Le collaborateur paie prend en charge la gestion intégrale de la paie des clients. Ses activités complexes concernent la gestion administrative du personnel (Déclaration unique d'embauche, contrat de travail, rupture du contrat de travail, congés, absences), la gestion de la paie (réalisation des bulletins de salaire, établissement des déclarations de charges sociales); Il collecte chaque mois les éléments de rémunération auprès de chaque client (congés, heures supplémentaires, entrées, sorties du personnel ...). Il répercute les évolutions juridiques et les dispositions de la convention collective applicable, effectue les déclarations de charges sociales, prépare les soldes de tout compte... Le métier touche à la fois au droit du travail, aux ressources humaines et à la comptabilité.

Le temps moyen passé sur un dossier client TPE varie selon la ou les missions confiées (de surveillance ou de tenue complète).

L'organisation comptable du cabinet pour les TPE et PME

Le plan comptable comporte 6 caractères

Le plan tiers est alphanumérique

Le numéro des comptes tiers à 6 caractères commence par :

- 0 pour les fournisseurs
- 9 pour les clients
- 2 pour les salariés

Ce chiffre est ensuite suivi des 5 premières lettres du nom ou dénomination sociale.

Lorsque le nombre de caractères de la dénomination sociale est inférieur à 5 caractères, le chiffre 0 viendra en complément (exemple le client TELL aura comme codification 9TELL0)

Les journaux auxiliaires utilisés par le cabinet :

ACH	Journal des achats	OD	Journal des opérations diverses
BQ	Journal de banque	RAN	Journal des à-nouveaux
CA	Journal de caisse	RE	Journal de révision
EX	Journal d'extourne	VTE	Journal des ventes

Procédure comptable

Utilisation du journal de révision

Les écritures d'inventaire non extournables sont à comptabiliser dans le journal de révision

Utilisation du journal d'extourne

Les **écritures comptables** qui doivent faire l'objet d'une **extourne (contre-passation)** sont celles qui concernent à la fois l'exercice clôturé et le nouvel exercice ouvert. Ce sont des **écritures d'inventaire** (c'est-à-dire des écritures de régularisation comptabilisées à la clôture de l'exercice comptable). Il s'agira principalement :

- Des charges constatées d'avance CCA (compte 486000),
- Des produits constatés d'avance PCA (compte 487000),
- Des factures non parvenues FNP (comptes 408100, 408400 et 408800),
- Des factures à établir FAE (comptes 418100, 418800),
- Des charges à payer CAP (comptes 1688, 5181, 5198, 4282, 4284, 4286, 4382, 4386, 4482, 4486, 4686),
- Des produits à recevoir PAR (comptes 276800, 508800, 518800, 428700, 438700, 448700, 468700),
- Des écritures de stock
- Etc.

La gestion des extournes en comptabilité nécessite un suivi rigoureux et exhaustif des écritures comptables. Ainsi, il est créé un journal comptable spécialement dédié à l'enregistrement comptable des écritures faisant l'objet d'extournes sur l'exercice suivant.

PRESENTATION DU DOSSIER CLIENT



Anjou Agencements Menuiseries Zone industrielle de Beaucouzé

49 070 Beaucouzé

Tél: 02.41.70.24.33

R.C.S. ANGERS 489 012 970

SIRET: 489 012 970 00013

N°TVA intracommunautaire: FR77 489 012 970

Anjou Agencements Menuiseries a été créée en 2006 dans le Maine et Loire, près d'Angers. Elle est spécialisée dans la fabrication et la pose de menuiseries intérieures et extérieures. C'est une petite entreprise comme 95% des entreprises de ce secteur.

Cette société à responsabilité limitée a un capital de 7 500€ entièrement libéré et divisé en 750 parts de 10 €. Elle est détenue par une société mère à hauteur de 85% de son capital et par quatre associés. Il n'y a pas eu d'option pour le régime de groupe.

Monsieur Moulin avec 50 parts sociales, a le statut de gérant minoritaire. Il reçoit une rémunération au titre de son mandat social et relève donc du régime des assimilés salariés.

AAM couvre une zone de chalandise dans les départements : 37, 44, 49, 53 et 72. L'entreprise ne souhaite pas étendre cette zone au-delà de 100 km autour de son site, le fondateur du groupe estimant que « la dimension économique trouve son sens dans la contribution à l'économie locale ».

AAM répond aux appels d'offres des organismes publics, des architectes et maîtres d'œuvre, ainsi qu'aux diverses demandes directes de particuliers et intervient dans le cadre de constructions neuves comme dans le cadre de rénovations de bâtiments anciens. Elle met également son savoir faire aux services des clients particuliers pour l'aménagement intérieur et la pose de parquets et lambris. Il est difficile de répartir annuellement le chiffre d'affaires réalisé par secteur (privé/public) car celui-ci fluctue fortement d'une année à l'autre.

AAM est soumise à l'impôt sur les sociétés. Elle relève du régime du réel normal et, en raison de son activité, du régime des encaissements en matière de TVA.

La fourniture et la pose des menuiseries constituent des travaux immobiliers et sont considérées comme des prestations de services. La société n'a formulé aucune option en matière de TVA.

Les opérations réalisées relèvent :

- du taux réduit à 5.5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements
- du taux intermédiaire à 10% pour les travaux d'amélioration de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans
- du taux normal à 20% pour les autres travaux

La TVA est perçue à taux réduit et au taux intermédiaire sur les travaux d'amélioration et de transformation portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans. Pour bénéficier de ces taux, le client particulier doit remettre à la société avant le commencement des travaux ou au plus tard au moment de la facturation, une attestation remplie, datée et signée mentionnant que l'immeuble est achevé depuis plus de deux ans et qu'il est affecté à un usage d'habitation.

L'entreprise est affiliée à la Caisse du Grand-Ouest (CGO) regroupant les employeurs des professions du BTP des départements de l'Ouest. La cotisation « congés payés » permet à la Caisse de régler aux salariés des entreprises adhérentes leurs indemnités de congé prévues par les textes légaux et les conventions collectives.

Le régime "chômage-intempéries" prévoit le remboursement aux entreprises d'une partie des indemnités versées à leurs salariés pour causes d'intempéries.

L'exercice comptable s'étend du 1^{er}/09 au 31/08 de l'année suivante.

Son code NAF est: 4332A. Cette activité du secteur du bâtiment dépend du second œuvre.

La convention collective appliquée est celle du bâtiment.

Cette SARL emploie 8 salariés ; le contrat d'apprentissage de Kévin Riboulet a pris fin le 31 aout 2014. Elle n'a pas repris d'apprenti menuisier et n'a pas fait appel à du personnel intérimaire sur l'exercice comptable 2014/2015.

Cette entreprise est une PME au sens communautaire.

Secteur d'activité et environnement concurrentiel d'Anjou Agencements Menuiseries

Anjou Agencements Menuiseries relève du secteur économique du bâtiment. Cette activité fait partie du cœur du métier de ce groupe dont le domaine d'activité stratégique repose sur le partage de ressources existantes.

Dans le cadre de projets de construction ou de rénovation, cette société propose des menuiseries bois, PVC, aluminium et mixtes bois/alu, en format standard ou sur mesure tels que des baies coulissantes, des volets motorisés, des portes à galandage. Elle conçoit puis installe également des aménagements intérieurs (cuisine, salle de bains, dressing, placard, séparation modulable, bibliothèque...) et réalise la pose de parquets et lambris. Son activité complète celle de la société mère spécialisée dans la construction bois. Un atelier récemment construit de 700 m² est utilisé par l'ensemble du personnel du groupe.

Elle utilise en matériaux de base du PVC, de l'aluminium et du bois qui reste un matériau apprécié par cette entreprise engagée dans la revalorisation de l'image du bois grâce à des arguments écologiques (100% recyclables) et esthétiques.

Le marché profite largement aux entreprises françaises puisque l'importation ne constitue qu'une très faible part du marché (estimée à moins de 3% en 2010). De nombreux fabricants se partagent le marché en France, pour des menuiseries réalisées sur mesure dans la très grande majorité des cas.

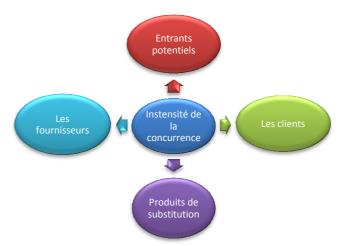
Pour son développement quotidien, le groupe s'appuie sur tout un réseau de partenaires, véritable pilier de sa réussite. Elle est adhérente à la FFB¹, à la CAPEB² et à ATLANBOIS³, à un groupement d'achat qui lui permet de travailler un flux tendu pour l'approvisionnement en matières premières et de réduire ainsi son besoin en fond de roulement... L'intégration à ces réseaux agréés lui permet de bénéficier de l'image de marque d'un groupe tout en mettant en valeur un savoir-faire reconnu.

Les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements bénéfice à la fois d'un taux de TVA réduit à 5.5% et permet ainsi aux clients de bénéficier de crédits d'impôt.

Elle est positionnée sur plusieurs segments du secteur de la menuiserie et de l'agencement : le segment du logement neuf, de l'entretien rénovation, le segment des travaux d'amélioration des performances énergétiques. Elle a bénéficié des dispositifs favorisant les travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements (Prêt Eco à taux zéro, crédits d'impôts...).

Malgré la crise, le marché de la menuiserie reste porteur mais est très concurrencé.

Une analyse de l'environnement concurrentiel selon le modèle de Porter identifie les cinq forces concurrentielles de son domaine d'activité stratégique.



La menace de nouveaux entrants : le risque de nouveaux entrants est très fort et la rapidité d'apprentissage permet à un nombre croissant d'auto entrepreneurs de prendre des parts de marché et d'être très compétitifs sur les prix.

Le pouvoir de négociation des clients et l'intensité de la concurrence : il est fort en raison du nombre d'acteurs sur ce marché et de la possibilité de mise en concurrence. Il y a une véritable guerre des prix entre les acteurs.

La menace des substituts : les produits de substitution aux menuiseries bois sont l'aluminium et le plastique car moins contraignants que le bois en termes d'entretien mais moins écologiques.

Le pouvoir de négociation des fournisseurs est limité. En effet, AAM est adhérent à groupement d'achat lui-même affilié à l'ORCAB⁴; ces organisations négocient des tarifs avantageux sur les produits les plus utilisés par l'entreprise ou les corps de métier. Ce type d'approvisionnement exclut une renégociation des prix déjà très attractifs.

¹ FFB : Fédération Française du Bâtiment

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

³ Atlanbois : Interprofession des entreprises du secteur bois dans la région des Pays de la Loire

⁴ ORCAB : Organisation des Coopératives d'Achats pour les Artisans du Bâtiment

Cette analyse révèle que ces cinq forces sont élevées. Cependant son avantage concurrentiel réside dans la maitrise de son savoir faire et la proposition de produits de haute qualité. Aujourd'hui, cette entité et plus globalement le groupe cherchent à différentier son domaine d'activités stratégiques et s'interrogent également sur des activités potentielles et toujours complémentaires pour capter de la valeur ajoutée.

Pour renforcer son attractivité sur ce marché et réduire la concurrence, au cours de l'année 2014/2015, elle a ainsi aménagé un showroom sur son site de Beaucouzé destiné à la mise en valeur des produits de très haute qualité proposés par un fournisseur et installés par leurs soins chez les clients potentiels. Ces produits de haute technologie sont sans risque de substitution actuellement et la forte technicité du produit demande une démarche commerciale structurée. Les finitions dans le cadre des marchés de rénovation haut de gamme exigent une qualité de pose, un de leurs facteurs clés de succès.

Ces produits thermo isolants sont spécialement adaptés aux maisons à faible consommation énergétique et aux maisons passives. Ce lieu d'exposition est également employé pour des opérations marketing. Pour animer cet espace, elle a embauché un technico commercial en avril 2015. Il a pour mission d'expliquer la composition ou le processus de fabrication des produits et de négocier les contrats avec les clients potentiels. Il organise ses rendezvous et son activité implique donc de nombreux déplacements. Il représente l'entreprise aux salons et foires expositions; Il est en relation direct avec Monsieur Moulin et Monsieur Clenet pour les devis.

Contexte économique et managérial

Au cours des exercices précédents, l'activité a peiné à démarrer et l'entreprise a dû faire face à des résultats déficitaires avec une dégradation des capitaux propres. L'entreprise a voulu éviter de perdre la moitié de son capital social. L'existence de relations commerciales entre AAM et son associé majoritaire avaient conduit les deux entités à trouver une solution pour préserver la structure financière, poursuivre l'activité et garder la confiance des divers partenaires ; ainsi la société mère avait décidé de consentir à la SARL AAM, en 2009, un abandon de créance avec clause de retour à une meilleure fortune. Cet abandon de créance avait fait l'objet d'un contrat entre les deux parties. La comptabilisation de l'abandon de créance avait conduit à constater un produit exceptionnel et une diminution de la dette envers la société mère venant ainsi améliorer la situation financière. Puis les bénéfices non distribuables des exercices suivants ont conduit à assainir la situation financière avec un retour à meilleure fortune (reconstitution du compte 451). Les bénéfices dégagés sont donc systématiquement mis en réserve conformément à la politique financière du groupe.

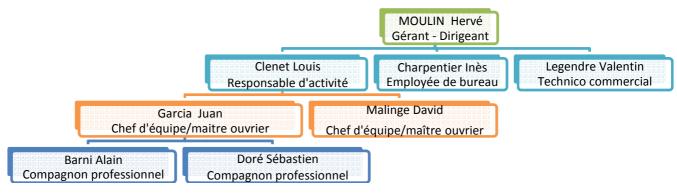
Cependant comme tous les professionnels du secteur, elle reste encore confrontée à des difficultés de trésorerie et ce en raison de la hausse du prix des matières premières et de la réduction des délais de paiement aux fournisseurs (pour bénéficier d'escompte de règlement) et de l'allongement des délais de paiement clients.

La satisfaction de ses clients est au cœur de ses préoccupations; les clients ciblent le prix, la qualité, le délai, la réactivité commerciale et la créativité. La maitrise des couts de fabrication, les compétences techniques, la capacité de production et les promotions commerciales constituent les principaux facteurs clés de succès. Elle a mis en place une démarche qualité généralisée à chaque étape du processus de production et bénéficie pour ses activités de menuiserie en bois de la qualification QUALIBAT gage d'excellence pour tous les maîtres d'ouvrage, publics et privés.

Elle bénéficie des mesures prises dans le cadre du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi telles que le CICE. Ce crédit d'impôt a été utilisé durant cet exercice comptable au financement des investissements.

Le fondateur du groupe estimant que « la dimension économique trouve son sens dans la contribution à l'économie locale et au développement socialement responsable », le management des ressources humaines de cette entité s'attache à la valorisation de la maîtrise de nouvelles compétences et de savoirs actualisés, à la reconnaissance de l'implication des équipes dans la transmission des savoirs entre compagnons et dans les réalisations techniques ; Elle sait que les métiers évoluent, notamment pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et elle accompagne donc la formation de son personnel. Consciente de l'impact des conditions de travail sur la motivation, sur la satisfaction du personnel et les accidents du travail, le groupe a construit récemment un atelier moderne offrant un grand confort acoustique et thermique, équipé de machines performantes pour le travail du bois.

AAM reconnait « les savoirs faire techniques de ses salariés » consciente que cela lui confère un avantage concurrentiel. Il se dégage un fort sentiment d'appartenance à AAM et aux valeurs caractéristiques de la culture de ce groupe comme l'excellence opérationnelle (l'amour du travail bien fait). Il existe au sein du groupe « une dynamique volontariste de promotions internes ». Elle constate très peu d'absentéisme et rarement d'accident de travail. Elle a su fidéliser son personnel. La politique de rémunération est construite en référence à la convention collective et prend en compte le degré de maitrise de compétences et son évolution.



L'organisation d'Anjou Agencements Menuiseries

A la création de la société, les gérants ont embauché un responsable d'activité. Ensemble, ils traitent les affaires et sont en contact avec les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs...). Ils dirigent les activités principales : le bureau d'études, les métrés/devis, la production/ le suivi des chantiers, le service après vente et l'activité marketing. Quatre salariés en fonction de la spécificité de leur activité, analysent, répondent aux appels d'offres et montent les dossiers administratifs ; ils étudient les dossiers transmis par les maîtres d'ouvrage ou maître d'œuvre (réalisation ou vérification de plans), effectuent les études nécessaires à la conception et la réalisation du projet, déterminent et évaluent les quantités de matériaux et de main d'œuvre nécessaires pour le chiffrage des devis avec le logiciel Batigest, passent les commandes auprès des fournisseurs ; ils ordonnancent la production et travaux ; enfin ils transforment les devis en factures. A la fin de chaque chantier, le gérant rapproche les couts estimés des couts réels. Une réflexion est menée au niveau du groupe quant à la mise en place d'une activité de soutien dédiée au contrôle de gestion. L'activité marketing menée sur le lieu d'exposition est confiée à un salarié ; elle est destinée à promouvoir les produits haut de gamme installés par AAM et refléter l'excellence de leurs compétences techniques.

Cette PME ne pouvant supporter le coût d'un personnel non productif, a fait le choix de se consacrer pleinement à son métier et a donc externalisé la tenue de sa comptabilité. Elle a fait appel au cabinet d'expertise comptable « Fiduciel Expertise ».Un collaborateur du cabinet en charge du dossier intervient tous les mois afin d'effectuer la mise à jour la comptabilité et l'établissement de la déclaration de TVA et, en fin d'exercice comptable pour arrêter les comptes et produire les documents de synthèse et la liasse fiscale. Avec l'accord du client, il a accès à l'espace abonné sur le site www.impôts.gouv pour télédéclarer les impôts (TVA, CVAE, IS, CICE) ou télécharger les avis d'imposition (CFE). Les bulletins de paie et les déclarations sociales sont réalisés par le service social du cabinet. Le gérant bénéficie ainsi de conseils adaptés, d'indicateurs de gestion pour piloter au mieux leur entreprise. Il est en contact direct avec les partenaires financiers.

Cependant, en soutien aux activités principales, elle a embauché Madame Charpentier comme employée de bureau pour assurer les travaux administratifs les plus courants. Elle travaille 86,66 heures par mois. Lorsqu'un devis est retourné, accepté par un client particulier, Mme Charpentier vérifie qu'il est accompagné d'un acompte de 20 % du montant toutes taxes comprises. Elle assure le standard téléphonique, réceptionne et traite le courrier. Elle est amenée à préparer des courriers de nature diverse (lettre de relance...) et dispose des logiciels bureautiques de la gamme Microsoft. À la réception des factures fournisseurs, elle les vérifie à l'aide des bons de commande et bons de livraison. S'il y a des anomalies, elle procède aux contestations nécessaires auprès du fournisseur. Les factures contestées ne sont pas comptabilisées. Elle prépare les règlements par chèque, par traite ou virement pour les factures fournisseurs arrivées à échéance, les remises à l'encaissement des chèques clients et les dépose à la banque. Les documents (factures, relevés de comptes, déclarations fiscales et sociales à compléter...) sont ensuite rangés dans un classeur destiné au collaborateur du cabinet comptable en charge du dossier. A coté de ses travaux de gestion courante, elle organise la tenue individuelle des dossiers des salariés et tient à jour le registre du personnel. Elle effectue les formalités d'affiliation auprès des organismes sociaux, les déclarations d'embauche et les déclarations relatives aux arrêts de travail. Elle établit tous les mois l'état préparatoire de la paie à partir des informations fournies par les compagnons (relevé d'heures, absence ...) et préalablement vérifiées par le responsable d'activité. Cet état est ensuite transmis au service social du cabinet pour l'établissement des bulletins de paie et des cotisations sociales. Enfin, elle soumet tous les documents à Mr Moulin pour signature.

Mme Charpentier transmet tous les documents au collaborateur lors de sa venue en entreprise ou par voie postale. Par manque de temps, l'entreprise se déplace très rarement au cabinet.

Relation FIDUCIEL et le client AAM

L'entreprise AAM confie la tenue de sa comptabilité au cabinet FIDUCIEL. Mme Péaud est la collaboratrice comptable et coordonne les différentes missions sur le dossier.

Les travaux sont réalisés avec un progiciel de gestion intégré Sage 100 version I7 Entreprise fonctionnant en réseau.

La situation se présente au 31/08/2015. En octobre 2015, la collaboratrice a commencé à travailler sur la révision des comptes ; elle a ainsi passé quelques écritures d'inventaire avec notamment la comptabilisation concernant des créances irrécouvrables et la production d'une immobilisation (showroom). Elle a établi la déclaration de TVA du mois d'aout et l'a comptabilisée. M. Moulin a transmis les derniers documents relatifs au mois d'aout 2015.

A sa demande, le chef de mission a commencé à réfléchir aux possibilités du cloud computing. Il a mis en place une plateforme collaborative en utilisant les services de Google Drive pour le stockage et le partage de documents mais l'organisation de ce système d'information reste perfectible.

Données et documents du dossier

Le collaborateur met à votre disposition les éléments du dossier suivants sur Google Drive:

- ♣ Le dossier tenu sur SAGE 100 entreprise I7 (comptabilité et immobilisation) au 31/08/2015
- Le dossier de travail (suivi des étapes de révision-calcul du résultat fiscal)
- 🖶 Les bordereaux de pré-comptabilisation : journal de révision et journal des extournes
- Les informations communiquées par le gérant ou le chef de mission concernant l'ajustement des comptes d'actif et de passif et l'ajustement des comptes de gestion comme :
 - des charges constatées d'avance, des charges à payer et des produits à recevoir
- des clients devenus douteux au cours de l'exercice avec estimation de la dotation et reprise sur dépréciations des comptes clients
- des stocks finaux
- Des notes de travail du chef de mission
- La facture d'immobilisation et un extrait du journal des OD
- Un état des immobilisations
- Les cotisations à la caisse de congés payés et à la SMIA
- ♣ Des états préparatoires fiscaux 2079-CICE-SD (calcul du CICE pour l'exercice 2014 et immédiatement imputable et estimation du crédit d'impôt à recevoir pour la période du 01/01/2015 au 31/08/2015)
- 🕌 L'avis fiscal de la CFE, des imprimés fiscaux pour la CVAE (1329DEF) et le CICE
- Les feuilles du dossier de travail avec le calcul de CVAE, du CICE de l'exercice précédent
- 🖶 La déclaration de l'IS à compléter et les demandes éventuelles de remboursement des acomptes et du CICE
- Le dossier de gestion communiqué lors de la troisième mission
- Les études économiques de la profession

Procédures de travail spécifiques au cabinet d'expertise comptable

- > Une feuille de suivi de travail dans le dossier de travail
- Les charges à payer, les charges constatées d'avance, les stocks finaux, les produits à recevoir et les produits constatés d'avance sont comptabilisés dans le journal des extournes
- Les dépréciations des comptes clients (dotations et reprises), la dotation aux amortissements, la CFE, l'IS sont comptabilisés dans le journal de révision

Ressources matérielles et logicielles

- Le PGI SAGE 100 version 17 avec le dossier AAM
- Le tableur et le traitement de texte,
- L'accès internet et la plateforme collaborative Google Drive
- Le site TELEDEC pour éditer la liasse fiscale
- ♣ Le logiciel TEST COMPTA DEMAT
- Le logiciel Freemind
- Le dossier de travail sur tableur avec une feuille consacrée au suivi des étapes de la révision, deux feuilles consacrées à la détermination du résultat fiscal

Ressources documentaires: (sur la plateforme)

- Des extraits de réglementation en matière d'impôts directs (Taxe apprentissage, CFE, CICE, CVAE, IS)
- 🦊 Des extraits sur les congés payés 🏻 pour les entreprises relevant de la convention collective du bâtiment
- Les mémentos Francis Lefebvre

Le problème de gestion

Comment le pilotage des travaux de fin d'exercice mené par un cabinet d'expertise comptable, contribue t'il à donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière et à l'efficience de la gouvernance de l'entreprise ?

Les missions

Vous êtes assistant comptable stagiaire au sein du cabinet FIDUCIEL sous la responsabilité du chef de mission Mme Péaud. Vous intervenez en octobre 2015. Le dossier AAM vous est remis. Trois missions vous sont confiées.

La première mission

vous conduira aux travaux de révision des comptes, à la clôture de l'exercice et réouverture de l'exercice suivant.

Dans un premier temps, vous poursuivrez les travaux d'inventaire commencés par le chef de mission en vous référant au dossier de travail avec la feuille de procédure des étapes de la révision. L'état d'avancement des travaux y est formulé et les axes de travail précisés.

Vous respecterez ces différentes étapes et devrez faire contrôler vos travaux par le chef de mission. Chaque validation suppose des résultats fiables avec la justification des démarches.

A la demande du chef de mission, les étapes 1 à 14 vous amèneront à :

- l'ajustement des comptes d'actif du bilan avec la prise en compte des informations concernant les clients de cette entreprise en comptabilité, la mise à jour des immobilisations, l'évaluation et la comptabilisation de la dotation des amortissements de l'exercice. Une note d'information concernant les livraisons à soi même est à produire ;
- l'ajustement des comptes de passif du bilan et des comptes de gestion avec notamment la prise en compte en comptabilité des charges à payer et des charges constatées d'avance, des cotisations à payer assises sur les salaires (taxe d'apprentissage), des impôts et taxes à payer (CFE, CVAE) du crédit d'impôt à recevoir (CICE). Un outil de contrôle du calcul de la CVAE sera à construire. Vous noterez la nécessité d'adapter le système d'information comptable à la législation;
- la détermination du résultat comptable puis fiscal et de l'impôt sur les sociétés. Les documents de synthèse seront à établir. Une simulation de la déclaration de l'IS et la demande de remboursement des acomptes et du CICE seront à effectuer ;
- à l'édition de la liasse fiscale avec le site TELEDEC.

Dans un deuxième temps et après le respect de ces 14 étapes, vous clôturerez l'exercice comptable et générez le fichier FEC. Vous vérifierez la validité de ce fichier avec l'outil de contrôle TEST COMPTA DEMAT et jugerez du respect des normes.

Enfin, vous procéderez à l'ouverture de l'exercice suivant et à la comptabilisation des écritures d'extournes.

La deuxième mission

consistera à formuler sous la forme d'une carte mentale une arborescence de l'organisation du système d'information dans le cadre du Cloud Computing. Vous la déposerez sur Google Drive et partagerez ce document avec votre chef de mission qui devra vérifier la qualité de votre production et la valider. Son accord vous autorisera à réorganiser l'arborescence existante sur Google Drive afin de sauvegarder les données notamment en cas de contrôle fiscal et partager les données et documents entre le cabinet et l'entreprise.

Pour guider les futurs stagiaires dans la tenue de ce dossier, vous construirez un tableau récapitulatif incluant les impôts directs dus par cette PME et le CICE. Vous ferez apparaître leurs généralités, leurs modes de calcul, les caractéristiques des déclarations (date, période concernée, comptabilisation au journal des OD), leurs impacts sur les travaux d'inventaire (calcul et comptabilisation au journal des extournes). Puis avec Google Agenda, vous créerez un échéancier fiscal afin d'optimiser la gestion de la trésorerie ; cet agenda sera en accès partagé avec le chef de mission.

La troisième mission

sera consacrée à la préparation de votre intervention lors de l'entretien annuel avec le client et un autre associé. Vous réaliserez un diaporama pour présenter les résultats issus des documents de synthèse et les éléments du diagnostic financier à partir du dossier de gestion et des études économiques de la profession fournis par le chef de mission (points clés de la situation financière, de la trésorerie et de l'activité).

Enfin pour conclure, la réunion sera simulée avec une autre équipe : votre présentation vous servira de support pour évoquer la situation de l'entreprise et répondre aux questions posées par le gérant et un autre associé.

Le chef de mission assistera à cet entretien : il complétera ou rectifiera vos propos si nécessaire. Il évaluera alors votre capacité à communiquer et à argumenter. L'expert comptable pourra également être présent.

L'organisation du travail

Au sein du cabinet FICUCIEL, vous êtes assistant (e) comptable stagiaire. Dans le cadre de ce dossier, vous serez en relation avec Mme Péaud, chef de mission Fiduciel et Mr Moulin, gérant de la société AAM en utilisant les services de GOOGLE+, GOOGLE DRIVE, GMAIL. Les missions nécessiteront des renseignements spécifiques non communiqués dans le dossier. Ces demandes d'information auprès du chef de mission devront être faites avec ces outils.

Il vous appartient donc d'organiser votre travail en utilisant votre adresse GMAIL par groupe, en organisant votre stockage de documents sur GOOGLE DRIVE. La communication via le Chat (GOOGLE+) est ouverte entre les différents groupes de travail.

A l'issue de chaque séance d'atelier, vous compléterez le document de suivi des missions en accès partagé sur Google Drive et évaluerez le temps passé sur votre dossier en fonction des travaux réalisés.

Un jeu de rôle est envisagé dans un premier temps avec deux étudiants puis dans un second temps avec quatre étudiants et le chef de mission voir l'expert comptable.

Dans un premier temps,

Vous vous répartirez équitablement les différentes étapes du travail de révision (étape n°3 à étape n°11)

Le calcul du résultat fiscal et du montant de l'impôt sur les sociétés, l'établissement des documents de synthèse, de la liasse fiscale, de la déclaration de l'impôt sur les sociétés et des demandes éventuelles de remboursement des acomptes et du CICE nécessiteront le travail conjoint de deux étudiants.

Un travail de contrôle des différents travaux réalisés s'imposera. A chaque étape, vous ferez valider vos productions par le chef de mission.

La clôture de l'exercice, la génération du fichier FEC et son contrôle, l'ouverture d'un nouvel exercice seront obligatoirement réalisés par les deux étudiants.

Puis, vous partagerez le travail entre l'amélioration du système d'information (carte mentale et gestion de l'arborescence sur Google Drive) et la création de l'échéancier fiscal sur Google agenda.

Chaque étape de la mission exige la validation des productions par le chef de mission. A chaque fin de séance, vous compléterez le document de suivi des missions déposé sur Google Drive et en accès partagé.

Dans un troisième temps,

A deux, vous réaliserez un court diagnostic financier avec une analyse de la performance économique de cette entreprise à partir du dossier de gestion et des études économiques de la profession.

Et enfin, dans le cadre de l'entretien annuel avec la PME (deux étudiants endosseront le rôle du gérant et un associé), et en présence du chef de mission, vous présenterez les comptes, votre diagnostic financier et répondrez aux questions posées.